

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1994

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- ☒ Coloured covers/
Couverture de couleur
- ☐ Covers damaged/
Couverture endommagée
- ☐ Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- ☐ Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- ☐ Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- ☐ Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- ☐ Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- ☐ Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- ☐ Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- ☐ Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

☐ Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
					J						

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- ☐ Coloured pages/
Pages de couleur
 - ☐ Pages damaged/
Pages endommagées
 - ☐ Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
 - ☒ Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
 - ☐ Pages detached/
Pages détachées
 - ☒ Showthrough/
Transparence
 - ☐ Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
 - ☐ Continuous pagination/
Pagination continue
 - ☐ Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'an-tête provient:
- ☐ Title page of issue/
Page de titre de la livraison
 - ☐ Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
 - ☐ Masthead/
Général (périodiques) de la livraison

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

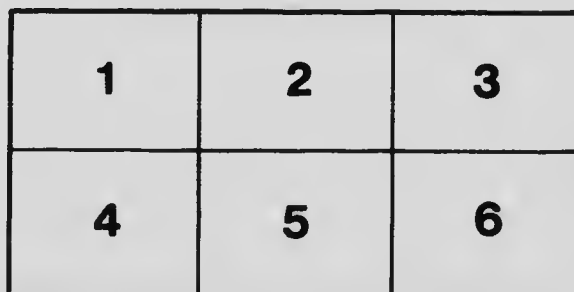
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol $\rightarrow$ (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

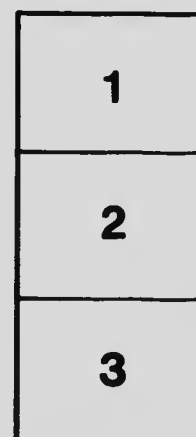
Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

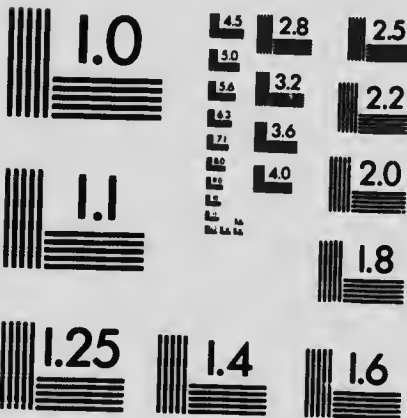
Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole $\rightarrow$ signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



POLITIQUE PROVINCIALE

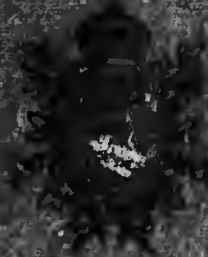
DISCOURS - PROGRAMME

PRONONCÉ PAR

L'Honorable Sir Lomer Gouin, K.C.M.G.

Premier Ministre de la Province de Québec

An Théâtre Impérial, à Québec, à l'ouverture de la campagne
électorale, le 9 juin 1919



QUÉBEC

IMPRIMÉ PAR LA CIE DE PUBLICATION "LE SOLEIL"

1919

FC 2923

.2

G654

1919

p***

Can
Prov.
G.

Gouin, Lomer

POLITIQUE PROVINCIALE

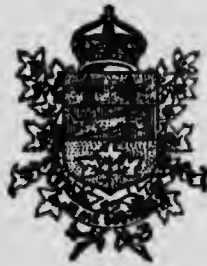
DISCOURS - PROGRAMME

PRONONCÉ PAR

L'Honorable Sir Lomer Gouin, K.C.M.G.

Premier Ministre de la Province de Québec

**Au Théâtre Impérial, à Québec, à l'ouverture de la campagne
électorale, le 9 juin 1919.**



QUÉBEC

IMPRIMÉ PAR LA CIE DE PUBLICATION "LE SOLEIL".

1919

10 20 25

.2

2.5-1

1

446



The Honorable Sir Lomer Gouin, K.C.M.G.



Monsieur le Président (1),

Mesdames, Messieurs,

En acceptant d'ouvrir la campagne électorale dans la bonne et vieille division de Saint-Roch nous avons voulu donner à notre vaillant et sympathique candidat un témoignage de la haute estime dans laquelle nous le tenons. Nous avons également voulu rendre un hommage bien mérité à votre indéfectible fidélité aux principes du libéralisme. Nous ne saurions oublier que, pendant au-delà de trente ans, vous avez élu sans interruption un homme dont nous gardons les enseignements et le souvenir au plus profond de nos cœurs. Cet homme, vous le savez, incarna brillamment, pendant près d'un demi-siècle, la grande idée qui nous réunit en ce moment.

S'il est vrai que, dans l'autre vie, l'on continue à s'intéresser aux personnes et aux choses que l'on a aimées dans ce monde mortel, je ne doute pas que la belle âme de Sir Wilfrid Laurier doive planer quelque part au-dessus de nous ce soir.

Et lorsqu'arrivera la journée du 23 juin—jour inoubliable pour les libéraux puisqu'il rappelle le triomphe de 1896—peut-être Sir Wilfrid se réjouira-t-il de la victoire que nous ne pouvons manquer de remporter.

Messieurs, nous ouvrons ce soir la campagne électorale. On aurait tort de croire que nous avons décidé de venir devant le peuple pour le seul plaisir de tenir une élection. Il en est qui peuvent considérer la politique comme une comédie. Quant à nous, nous la plaçons et nous l'avons toujours placée au rang des plus importants devoirs qu'un citoyen doit rendre à sa patrie.

(1) M. le maire Lavigneux.

D'ailleurs, personne ne saurait nous tenir responsables des problèmes d'une exceptionnelle gravité, qui s'imposent actuellement à notre attention et qui réclament une solution immédiate. Ces problèmes sont nés de l'épouvantable cataclysme qui, depuis le 3 août 1914, a ébranlé le monde entier jusque dans ses fondements. Non, il serait ridicule de prétendre que nous avons recherché, dans un but de domination politique, les difficultés auxquelles nous devons faire face en ce moment. Mais, puisque ces difficultés existent, nous ne voulons pas les subir sans nous efforcer consciencieusement de les solutionner. La tâche qui nous incombe est immense, mais nous l'acceptons avec courage.

Voilà, il me semble, le propre d'un gouvernement soucieux de ses devoirs et de ses responsabilités. Voilà, aussi, pourquoi nous nous adressons aux électeurs en toute confiance.

Et pourquoi n'aurions-nous pas confiance ? Dans un passé qui est encore près de nous, trois élections générales et pas moins d'une cinquantaine d'élections partielles ont eu lieu en cette province. Le résultat nous fut toujours favorable et, pas une minute, nous n'avons cessé de jouir de la faveur populaire. Cette fois encore, nous avons l'assurance que le peuple est avec nous et pour nous.

Je vous dirai tout à l'heure quels sont les dangers qui menacent la stabilité économique et sociale de notre province. Je vous dirai également ce que nous entendons accomplir, dans la sphère des activités qui nous est dévolue par l'acte de la confédération, pour remédier au malaise dont souffre notre société et qui peut devenir de plus en plus sérieux. Je ne manquerai pas, non plus, de vous montrer les raisons pour lesquelles nous avons pensé, mes collègues et moi, qu'il était sage d'exposer franchement au peuple la situation actuelle et de l'intéresser au règlement des questions publiques qui appellent l'attention, l'activité et les efforts de tous les bons citoyens.

Cependant, comme nous n'avons pas la prétention d'être jugés sur le seul mérite de notre programme de "reconstruction", nous voulons également vous soumettre tous les actes de notre administration depuis quatorze ans. Notre passé peut répondre éloquemment de l'avenir. Aussi, vous voudrez bien me permettre d'exposer rapidement devant vous l'œuvre du parti libéral depuis le 23 mars 1905.

L'OEUVRE DU PARTI LIBÉRAL

Lorsque fut formé le gouvernement que j'ai l'honneur de présider, nous nous étions engagés à exécuter un programme dont voici sommairement les principaux articles :

1. Equilibre du budget ;
2. Développement de l'enseignement primaire ;
3. Fondation de nouvelles écoles normales ;
4. Encouragement au relèvement du salaire des instituteurs et institutrices ;
5. Création d'écoles techniques ;
6. Création d'une école des hautes études commerciales ;
7. Développement de l'enseignement agricole ;
8. Encouragement à la colonisation ;
9. Création de nouvelles réserves forestières ;
10. Protection à l'ouvrier des usines ;
11. Amélioration des chemins ruraux.

Ce programme nous valut des adhésions précieuses parmi tous nos concitoyens bien pensants. On alla même jusqu'à avouer que si nous ne réussissions à remplir qu'une moitié de nos promesses, nous aurions tout de même bien mérité de la province. Or, il me serait facile de prouver que non seulement chacun des articles de notre programme de 1905 a été fidèlement exécuté, mais encore que nous avons fait beaucoup plus que ce que nous avons promis. Mais voyez plutôt.

LA REALISATION DE NOS PROMESSES

1. Equilibre du budget.—Nous avons promis de tenir le budget en équilibre et nous avons tenu parole. Depuis la Confédération, peut-on dire en règle générale, les finances de la province étaient dans une condition assez précaire. Les surplus annuels étaient rares et les déficits assez communs. Or, un de nos premiers actes fut d'entrer en négociations avec le gouvernement fédéral pour obtenir un remaniement du subside aux provinces. C'était un problème difficile qui nous coûta bien du travail, mais notre cause était juste et, grâce à la sagesse et à la clairvoyance de Sir Wilfrid, les provinces obtinrent justice.

En vertu de ce rajustement, nous avons reçu, depuis 1907, \$8,594,938.40 ; nous recevrons annuellement une somme additionnelle à l'ancien subside de \$884,991.20, et cette subvention augmentera de nouveau à chaque recensement ultérieur avec le chiffre de notre population.

Le règlement de cette question aussi bien d'ailleurs que l'accroissement des revenus et l'économie que nous n'avons cessé de pratiquer, nous ont permis de boucler nos finances par des surplus annuels.

De 1905 à 1918, l'excédent du revenu ordinaire sur la dépense ordinaire a été de \$11,961,697.06, soit une moyenne annuelle de \$920,130.54. Laissez-moi ajouter que la dette publique n'a augmenté que dans une proportion beaucoup moins considérable que notre population ; elle était d'environ \$15.00 par tête en 1905 et elle n'est plus aujourd'hui que de \$13.51. C'est bien peu quand on considère certaines provinces canadiennes où la dette varie entre \$20.00 et \$60.00 par tête. D'ailleurs, il ne faut pas perdre de vue que, depuis 1912, nous avons dépensé une somme de 20 millions pour l'amélioration de la voirie. En adoptant une politique d'inaction, il nous aurait été facile de porter la dette à \$10.50 par tête. Mais nous avons préféré doter notre province d'un système de voirie qui, déjà, lui fait grand hon-

neur et qui a contribué à augmenter d'une façon considérable la valeur de nos terres et de nos biens-fonds

2. Développement de l'enseignement primaire.

— Nous rappelant que "l'instruction est l'ornement du riche et la richesse du pauvre", nous avons promis de donner une attention spéciale à l'école primaire et nous avons la satisfaction de n'avoir rien négligé pour la rendre de plus en plus effective. Qui oserait prétendre que, depuis une quinzaine d'années, l'enseignement primaire n'a pas subi une transformation radicale ?

Parcourez notre province et regardez, jusque dans les paroisses les plus modestes, les écoles attrayantes et hygiéniques tout à la fois que la population y a construites à grands frais. Pénétrez dans les écoles, écoutez la leçon du maître ou de la maîtresse, interrogez les enfants et vous aurez vite acquis la certitude qu'il y a progrès, progrès rapide et constant. C'est ce que "La Patrie" constatait, lorsqu'elle disait, le 14 juin 1918 : " Dans le domaine de l'éducation, après les progrès accomplis depuis quinze ou vingt ans, nos écoles primaires peuvent assurément souffrir la comparaison avec celles des autres provinces, sans excepter l'Ontario, réputée la plus progressive ".

Mais ce n'est pas seulement à l'école primaire que nous avons donné une attention suivie. Nous nous sommes également intéressés aux écoles élémentaires, modèles et académiques. Nous sommes généreusement venus en aide aux écoles pauvres ; nous avons accordé des primes aux municipalités les plus méritantes ; nous avons rendu l'inspection des écoles plus efficace ; nous avons encouragé la construction d'académies pour garçons ; nous avons subventionné les municipalités qui confiaient à des maîtres la direction de leurs écoles ; nous avons aidé les écoles du soir, les écoles de coupe et de couture ainsi que les écoles d'arts et de manufactures ; nous avons considérablement augmenté la subvention annuelle des universités ; nous avons fondé une école forestière, une école d'arpentage. Bref, de

1905 à nos jours, nous avons fait plus que tripler le budget de l'instruction publique. Mais ce n'est pas tout : nous avons fait davantage.

3. Fondation de nouvelles écoles normales.—

Nous avons promis, en 1905, de fonder de nouvelles écoles normales. Vous allez voir comment nous avons tenu parole.

En 1896, il y avait, dans la province de Québec, 4 écoles normales auxquelles le gouvernement accordait une subvention de \$43,000.00. En 1905, il y en avait 5 qui se partageaient un octroi de \$50,000.00. Or, en 1918, nous payions \$185,000.00 à pas moins de 15 écoles normales disséminées dans tous les diocèses de la province. Ainsi donc, en 13 ans, nous avons aidé à la fondation de dix écoles normales. C'est une œuvre dont nous sommes d'autant plus fiers qu'elle a produit des résultats fort encourageants. Ainsi, 252 élèves seulement fréquentaient les écoles normales en 1870 ; 366 en 1896 ; 425 en 1905 ; 1088 en 1912 et 1361 en 1916-17. D'un autre côté, nous constatons que le nombre d'institutrices laïques diplômées d'écoles normales enseignant dans les écoles catholiques, qui était de 200 en 1896, de 291 en 1905, de 687 en 1912, était de 1237 en 1917-18. Si, aujourd'hui, nos enfants apprennent plus et mieux qu'autrefois, c'est que leurs maîtresses savent plus et mieux que leurs devancières.

Un heureux résultat, nous le devons aux écoles normales dont l'importance ne peut qu'augmenter avec les années.

4. Encouragement au relèvement du salaire des instituteurs et des institutrices.—

Nous avons promis de travailler à l'amélioration du sort de notre personnel enseignant. C'est pour réaliser cette promesse que nous accordons, chaque année, des allocations aux instituteurs et aux institutrices que les inspecteurs nous désignent comme étant les plus méritants. C'est également dans ce but que nous avons augmenté de 50% la contribution du gouvernement au fonds de

pension des fonctionnaires de l'enseignement. C'est encore pour servir la même cause que nous avons institué quatre crédits au montant total de \$225,000.00 en faveur des municipalités qui payent un traitement minimum à chacun de leurs instituteurs et institutrices. La conséquence de cette politique, c'est que le traitement des instituteurs et des institutrices a augmenté d'année en année, ainsi que le démontre le tableau suivant tiré du rapport du surintendant de l'instruction publique :

Institutrices recevant de :	1912-13	1917-18
\$600 à \$700.....		36
500 à 600.....	8	55
400 à 500.....	26	164
300 à 400.....	75	350
250 à 300.....	180	453
200 à 250.....	547	1,985
150 à 200.....	2,355	3,184
125 à 150.....	1,887	149
100 à 125.....	578	5

Que le salaire des instituteurs et des institutrices ne soit pas suffisamment rémunérateur et que le gouvernement s'efforce tous les jours de l'augmenter par tous les moyens possibles, c'est certain. Mais soutenir que le gouvernement doit être tenu responsable des "salaires de famine payés à ceux qui instruisent la jeunesse", c'est être ou d'une insigne mauvaise foi ou d'une ignorance impardonnable. Les instituteurs et les institutrices sont engagés et payés directement par les commissaires scolaires qui agissent en toute liberté. Le gouvernement n'a rien à voir ni de près ni de loin dans les contrats qui interviennent entre les commissaires d'écoles et les maîtres ou les maîtresses. La seule intervention possible était précisément celle qu'il a prise en instituant la politique des primes en faveur des municipalités qui paient des salaires convenables aux instituteurs et institutrices. Le gouvernement ne

mérite donc que des félicitations pour sa louable initiative.

5. Création d'écoles techniques.—Nous avons promis d'aider au développement de l'instruction technique et nous avons tenu parole à tel point que notre province, à cet égard, est indiscutablement à la tête du pays. Dès 1907, nous avons fait adopter deux lois constituant la corporation de l'Ecole technique de Québec et la corporation de l'Ecole technique de Montréal, et les autorisant à établir et à diriger des écoles d'enseignement technique.

On se mit immédiatement à l'œuvre et l'on décida de construire des écoles qui ne manqueraient pas de faire honneur à la province. On y réussit tellement bien que la "Royal Commission on Industrial Training", nommée par le gouvernement fédéral, déclarait, en 1913, après avoir parcouru plusieurs pays et visité un grand nombre d'institutions semblables, que l'école de Montréal était la mieux organisée qu'il lui avait été donné de voir. De son côté, "L'Evènement", journal carrément antipathique au gouvernement, disait, le 10 octobre 1916, que "pour l'enseignement ménager et l'enseignement technique que la province de Québec a appréciés avant ses voisines, on verra que loin d'être en arrière des peuples d'Amérique et d'Europe nous traçons *des sentiers par où d'autres pourront suivre un jour.*"

Depuis 1912, une somme de dix mille dollars est annuellement votée pour aider au maintien d'écoles techniques en dehors des cités de Québec et de Montréal. En 1914, la loi 4 George V, chapitre 25, était adoptée en vue "de favoriser la création d'écoles techniques ou de cours professionnels."

Ces encouragements n'ont pas été inutiles et les écoles techniques sont en excellente voie de faire tache d'huile. Il en existe une à Shawinigan et une autre à Beauceville.

En 1918, le statut 8 George V, chapitre 42, créait la corporation de l'Ecole technique des Trois-Rivières.

L'école est actuellement en construction et elle fera assurément l'orgueil de la cité trifluvienne.

Enfin, lors de la dernière session, le gouvernement a voulu favoriser la construction d'écoles semblables à celle de Trois-Rivières dans les centres si florissants de Saint-Hyacinthe, de Hull et de Sherbrooke.

Voici le témoignage que rendait à ce sujet "La Patrie" le 14 juin 1918 : " Notre province a tracé le chemin
 " aux autres sous le rapport des écoles secondaires et de
 " l'enseignement pratique spécialisé. Elle peut à bon
 " droit être glorieuse de ses magnifiques écoles techni-
 " ques où, dès avant la guerre, nous avons en quelque
 " sorte entrevu et commencé à préparer l'œuvre de
 " reconstruction de l'après-guerre. Nos principaux
 " centres industriels possèdent déjà leurs écoles techni-
 " ques, dont celle de Montréal, évidemment la plus
 " importante, est fréquentée par pas moins de 800
 " élèves. Le trésorier provincial déclare que d'autres
 " villes réclament de pareilles écoles et qu'elles les
 " auront. Cette déclaration ne pouvait réjouir per-
 " sonne autant que les manufacturiers, que les pouvoirs
 " publics ne peuvent aider mieux qu'en leur procurant
 " la main-d'œuvre habile, qui est la force créatrice de
 " l'industrie".

6. Création d'une école des hautes études commerciales.—Lorsque nous avons fondé cette école en 1907, nous ne prévoyions ni la guerre ni la période de reconstruction qui devait suivre la guerre. Et, cependant, même si nous eussions pu prévoir ces deux choses si grosses de conséquences, nous n'aurions pu agir avec plus de clairvoyance. Ce qu'il faut à notre pays en ce moment, ce sont des techniciens expérimentés pour mettre à profit toutes nos richesses naturelles. Ce qu'il faut encore, ce sont des hommes rompus aux affaires et connaissant tous les secrets du grand commerce international. Les écoles techniques et l'école des hautes études n'ont d'autre raison d'être que de former de tels hommes.

D'ailleurs, dès 1907, la fondation de cette école s'imposait. Elle était nécessaire pour compléter le cycle de notre enseignement commercial.

Que l'école des hautes études commerciales soit une des mieux aménagées qui soient, que son programme soit des plus efficaces, nous n'en voulons d'autre preuve que le succès remarquable qu'elle a remporté à l'Exposition universelle de Lyon, en 1914. Le jury se composait des personnalités les plus marquantes du monde universitaire français.

Après avoir examiné les plans de l'Ecole des Hautes Etudes, son matériel d'enseignement, ses programmes, ses méthodes, ce jury a décerné à l'école un diplôme de médaille d'or. Ce succès obtenu par notre université commerciale est d'autant plus remarquable qu'il est dans les usages de n'accorder qu'une récompense inférieure aux institutions exposant pour la première fois et que l'école est trop nouvelle pour pouvoir montrer les résultats de son enseignement comme les autres écoles supérieures de commerce qui exposaient.

Assise sur des bases solides et puissantes qui assurent son existence, cette école poursuit maintenant sa carrière, carrière des plus fructueuses et des plus encourageantes pour l'avenir.

7. Développement de l'enseignement agricole.—

"C'est la terre qui fait les peuples, elle est le premier élément de la patrie. Ce qui fait le plus de braves gens sur la terre et de gens braves, c'est la charrue", disait un grand Français. Animés de cette pensée, nous avons voulu vulgariser l'instruction agricole, la populariser, la mettre à la portée de tous : hommes, femmes et enfants, et nous avons atteint notre but.

Pour cela, nous avons libéralement aidé nos collègues de Ste-Anne de la Pocatière et d'Oka qui, après avoir été complètement transformés, font aujourd'hui, avec le grand collège de Ste-Anne de Bellevue, honneur à la province tant par leur magnifique organisation que par l'enseignement pratique qui s'y donne. Nous

avons également créé des jardins scolaires, favorisé l'enseignement de l'horticulture à l'école, donné une vigoureuse impulsion à l'enseignement ménager, amélioré considérablement l'école d'industrie laitière de Saint-Hyacinthe, multiplié le nombre des conférenciers agricoles, organisé les cours abrégés d'agriculture et les convois-écoles, établi des sucreries-écoles, rendu plus attrayant et plus instructif le Journal d'Agriculture, encouragé la tenue des expositions agricoles et que sais-je encore ?

Enfin, dans ces dernières années, l'honorable M. Caron a voulu que la science agricole fût, pour ainsi dire, portée à domicile et c'est alors qu'il commença de nommer les agronomes de district. Ces agronomes, qui sont aujourd'hui au nombre de 32, visitent les cultivateurs sur place, font des démonstrations pratiques, donnent des conseils et, en somme, remplissent les fonctions d'un professeur ambulant.

Il est indiscutable que, depuis quelques années, l'agriculture a fait des progrès considérables dans cette province et nous nous flattons de croire, mes collègues et moi, que notre politique a contribué, dans une large mesure, à créer cet état de choses.

8. Encouragement à la colonisation.—La colonisation est une œuvre essentielle. C'est à elle qu'il faut avoir recours "pour placer l'accroissement naturel de nos populations rurales, pour enrayer l'exode vers les villes, pour encourager le retour à la terre et pour conserver la santé physique et morale de notre population", comme on l'a si bien dit.

Pour toutes ces raisons, nous avons encouragé la colonisation dans la mesure de nos ressources. Aux colons, nous avons donné des lots, des chemins et des écoles.

De 1867 à 1905 (38 ans), il a été concédé 5,529,202 acres, soit une moyenne annuelle de 149,438

De 1905 à 1918 (13 ans), nous avons concédé 2,733,844 acres, soit une moyenne annuelle de 210,296.

De 1867 à 1905 (38 ans), il a été octroyé 22,380 lettres patentes, soit une moyenne annuelle de 621.

De 1905 à 1918 (13 ans), nous avons octroyé 16,900 lettres patentes, soit une moyenne annuelle de 1307.

De 1867 à 1905 (38 ans), il a été dépensé pour les chemins de colonisation une somme de \$3,500,484, soit une moyenne annuelle de \$92,118.

De 1905 à 1918 (13 ans), nous avons dépensé \$2,691,993, soit une moyenne annuelle de \$207,076.

De même qu'on reconnaît l'arbre à ses fruits, de même on reconnaît la sagesse et l'efficacité d'une politique aux résultats qu'elle produit. Or, la politique de colonisation du gouvernement a donné ses preuves. Rien, par exemple, n'est plus concluant que la rapidité avec laquelle l'Abitibi s'est peuplé. Mais songez donc ! En 1911, il n'y avait pas, dans cette belle région, un seul pouce de terrain en culture ; il n'y avait même pas âme qui vive.

Or, aujourd'hui, l'Abitibi a presque toute l'importance d'un comté. Il y a des paroisses florissantes, il s'y fait de l'agriculture, il s'y fait des affaires, il y a une chambre de commerce très active, les banques y ont même des succursales. La population y augmente rapidement : elle doit être maintenant d'une dizaine de mille âmes. Les comtés de Brome, de Chamby, de Châteauguay, de Huntingdon et bien d'autres qui existent depuis longtemps, n'ont pas une population plus considérable.

Il n'y a pas que l'Abitibi qui soit prospère. Nos autres régions de colonisation font également des progrès sensibles. Pour s'en rendre compte, il faut visiter le lac Saint-Jean, la Matapédia, la Baie des Chaleurs et le Témiscamingue, pour ne mentionner que ces centres de colonisation.

Depuis dix ans, combien de groupements nouveaux n'avons-nous pas vus surgir, chaque année, là même où il n'y avait qu'une immense forêt ? Que d'humbles petits clochers ont dressé leurs flèches vers le ciel ? Que

de paroisses nouvelles dans les terres neuves de la province ?

Il est permis de l'affirmer catégoriquement : depuis dix ans, pas moins de *cinquante paroisses* sont nées dans ces centres de colonisation. Ces paroisses sont situées dans l'Abitibi, dans Labelle, dans le Lac St-Jean, dans le Témiscamingue, dans Bonaventure, dans Montmagny, dans Témiscouata, dans Chicoutimi, dans tous les comtés où il y a de la terre à coloniser et des bras robustes pour abattre la forêt.

Convient-il de donner des noms ? Citons entre autres : Parent, Senneterre, Amos, Privat, Makamick, Jasarre, La Reine, dans l'Abitibi (où l'on trouve, en outre, dix municipalités scolaires régulièrement organisées) ; St-Gabriel, Notre-Dame de Mont-Carmel, dans le Témiscamingue ; St-Charles, Ste-Anne du Lac, Mission St-Joseph, dans le comté de Labelle ; Lac Brochet, Lac Chat, dans le comté de Portneuf ; St-Cyprien, dans Dorchester ; St-Juste, Ste-Lucie, dans Montmagny ; St-David d'Estcourt, St-Joseph, Rivière-Bleue, St-Marc du Lac-Long, St-Joseph de Viel, dans le comté de Témiscouata ; St-Narcisse, St-Pie, St-François-Xavier, dans Rimouski ; St-Agricole, St-Denis, dans Matane ; Saint-Maurice, dans Gaspé.

Cinquante paroisses en dix ans ou mieux cinq paroisses par an ! Demandez aux provinces maritimes, demandez à l'Ontario de montrer des résultats aussi brillants ! Non, de toutes les provinces de l'Est du Canada, Québec est la seule où l'œuvre de colonisation ne languit pas et où, bon an mal an, elle ne manque jamais de progresser.

Cependant, cela ne suffit pas encore et nous voulons faire, nous allons faire plus, beaucoup plus.

9. Création de nouvelles réserves forestières.— En 1905, il n'y avait aucune réserve forestière dans la province de Québec, car le Parc National des Laurentides est plutôt, à proprement parler, une réserve de chasse et de pêche. Depuis, nous avons succes-

sivement créé dix réserves forestières qui, avec le Parc National, couvrent une superficie totale de 107,767,253 acres.

De plus, nous avons créé 20 réserves cantonales d'une superficie totale de 267,709 acres, soit 418.3 milles carrés.

Au point de vue des réserves forestières, nous laissons dans l'ombre toutes les autres provinces de la Confédération, et nous sommes à la tête du continent américain.

10. Protection à l'ouvrier des usines.—Si, dans notre programme, nous n'avons pas fait la part de l'ouvrier, nous n'aurions pas été dignes de l'idée libérale, de cette idée généreuse à laquelle nous devons le scrutin secret, les bureaux de conciliation, l'enquête obligatoire et la gazette du travail. Quant à nous, nous n'avons pas cessé une seule minute de nous intéresser aux questions ouvrières, ainsi que le démontrent les mesures que nous avons adoptées en faveur des travailleurs.

C'est nous qui avons créé le bureau des inspecteurs de manufactures qui, au dire des connaisseurs, est le mieux organisé en Amérique.

C'est nous qui avons institué un tribunal d'arbitrage et de conciliation pour le règlement des différends qui peuvent survenir entre le capital et le travail.

C'est nous qui avons rendu obligatoire l'emploi d'appareils spéciaux pour la prévention des accidents.

C'est nous qui avons organisé un bureau d'examineurs pour la qualification des ingénieurs et des inspecteurs de chaudières à vapeur.

C'est nous qui avons amendé les lois de façon à placer tous les édifices publics sous la surveillance des inspecteurs du travail.

C'est nous qui avons modifié la loi des manufactures et des édifices publics de façon à protéger la santé et assurer le bien-être de ceux qui y travaillent.

C'est nous qui avons réglementé les conditions dans lesquelles les femmes et les enfants sont appelés à travailler dans les usines.

En 1907, nous avons fait décréter qu'aucun enfant de moins de quatorze ans ne devrait être employé dans les fabriques ; dans la même année, nous avons fait décréter que les filles et les garçons de moins de seize ans ne pourraient être employés dans les fabriques s'ils ne savaient lire et écrire, ou s'ils ne fréquentaient pas une école du soir.

Nous avons fait déclarer insaisissables les bénéfices auxquels ont droit les membres des sociétés de secours mutuels, ainsi que les rentes viagères créées sous le régime de la loi fédérale de 1908.

En 1906, nous avons fait adopter une loi autorisant la formation de syndicats coopératifs.

En 1906, nous avons fait voter une mesure rigoureuse contre l'usure.

En 1907, nous avons chargé une commission de résoudre la question des accidents du travail. Cette commission a fait rapport et une loi a été adoptée en vue de protéger davantage les employés victimes d'accidents.

En 1908, nous avons rendu obligatoire l'inspection des échafaudages employés par les constructeurs.

En 1908, nous avons fait adopter par la Chambre une résolution assurant un salaire équitable aux ouvriers qui exécutent des contrats publics ou des travaux subventionnés par l'Etat.

En 1909, nous avons institué une commission pour protéger les consommateurs et le public contre les abus des compagnies d'utilité publique, savoir : de transport, d'aqueduc, d'éclairage, de chauffage, etc.

En 1909, nous avons installé à Montréal un musée d'appareils propres à éviter les accidents du travail.

En 1910, nous nous sommes fait autoriser à créer des bureaux de placement dans les cités et les villes. Deux bureaux ont été ouverts, l'un à Montréal et

l'autre à Québec, en avril 1911 ; un troisième a été ouvert à Sherbrooke, en 1912.

Il n'est pas nécessaire d'insister sur les services inappréciables que les bureaux de placement ont rendus aux ouvriers pendant les années de crise par lesquelles nous venons de passer.

En 1912, nous avons fait autoriser les commissions scolaires à fournir gratuitement aux enfants les livres de classe dont ils ont besoin.

En 1912, nous avons fait décréter que les propriétaires de filature ne devront pas employer les femmes et les enfants plus que 55 heures par semaine.

En 1912, nous avons fait abolir les frais dans les poursuites judiciaires n'excédant pas \$25.

En 1912, nous nous sommes fait autoriser à nommer des représentants des classes ouvrières dans le bureau des corporations des écoles techniques de Québec et de Montréal.

En 1912, nous avons fait inscrire dans la loi électorale le principe "one man, one vote", et placé ainsi l'ouvrier sur un pied d'égalité avec le millionnaire ou le grand propriétaire.

De plus, pendant les étés, nous donnons de l'emploi, sur les travaux de voirie, à un grand nombre d'ouvriers que la crise financière et industrielle peut laisser sans ouvrage et sans position.

En 1914, nous faisons adopter la loi des habitations salubres en vertu de laquelle les municipalités sont autorisées à garantir, moyennant hypothèque, les emprunts faits par les compagnies qui désirent construire des maisons pour la classe ouvrière. La garantie municipale ne peut dépasser 85% de l'évaluation des terrains et des maisons construites. De son côté, la compagnie est tenue de faire examiner ses livres et il ne lui est pas permis de réaliser plus de 6% d'intérêt sur le capital investi. Le prix du loyer est donc nécessairement peu élevé.

En 1914, nous faisons adopter une législation relative aux ingénieurs stationnaires.

En 1918, adoption d'une loi pourvoyant à un jour de repos par semaine pour les employés dans certaines industries.

En 1919, adoption d'une loi pourvoyant à la fixation d'un salaire minimum pour les femmes.

En 1919, loi autorisant la nomination d'un sous-ministre du travail.

En 1919, loi amendant la loi des établissements industriels relativement au travail des enfants. En vertu de cette loi, un patron ne saurait employer un enfant de moins de 16 ans, à moins qu'il ne sache lire et écrire.

En 1919, amendement fort important à la loi des accidents du travail.

En 1919, loi relative à la construction de maisons ouvrières, etc., etc.

11 Amélioration des chemins ruraux.—Le "Maclean's Magazine" disait, en décembre 1916, que le résultat le plus clair de notre politique de voirie, c'est que Québec est de beaucoup en avant des autres provinces et que, dans tous les cas, *elle possède, à elle seule, plus de chemins améliorés d'une façon permanente que toutes les autres provinces réunies.*

Ce compliment, croyez-le bien, n'est pas exagéré. Le MacLean's Magazine n'avait pas tant le désir de nous flatter que celui de rendre un témoignage à la vérité. Notre province peut servir d'exemple au Dominion tout entier. Huit années ont suffi pour transformer une partie considérable de notre voirie. C'est au profit des cultivateurs que nous avons entrepris cette importante réforme et je crois qu'ils ont raison d'en être satisfaits aujourd'hui. Mais ils ne sont pas les seuls à bénéficier des bons chemins. Tous ceux qui, dans notre province, s'occupent de commerce, d'industrie ou d'agriculture sont unanimes à proclamer la sagesse, la nécessité et l'urgence de cette politique. Nous ne regrettons ni les efforts que nous avons faits, ni l'argent que nous avons dépensé, ni les sarcasmes

de ceux qui nous parlaient naguère avec un certain mépris des "bouts de chemins".

Les "bouts de chemins", savez-vous ce qu'ils représentent aujourd'hui ? 1,442 milles de chemins macadamisés, 792 milles de chemins gravelés et, en tenant compte des routes provinciales, nous arrivons à un total de 2,565 milles de chemins améliorés d'une façon permanente. Des bouts de chemins de cette longueur et de cette importance seraient suffisants pour faire l'orgueil d'un pays beaucoup plus avancé que le nôtre et, dans tous les cas, ils ne manquent pas de faire honneur à notre province.

Ces bouts de chemins, soyez-en convaincus, valent la peine qu'on les entretienne, et c'est pourquoi le département de la voirie a établi un système d'entretien régulier et permanent.

Non seulement nous voyons à l'entretien des chemins améliorés, mais encore nous donnons des subventions pour l'entretien des chemins de terre. L'an dernier, pas moins de 544 municipalités ont bénéficié de ces octrois et elles ont fait des travaux d'entretien sur une longueur d'environ 18,000 milles.

2,565 milles de chemins améliorés d'une façon permanente et entretenus systématiquement et 18,000 milles de chemins de terre entretenus dans des conditions satisfaisantes, voilà le résultat que nous avons obtenu.

Il y a dans cette province, comme dans toutes les provinces d'ailleurs, des gens que nous ne pouvons jamais satisfaire entièrement, malgré notre bonne volonté. Or, je leur demande en toute sincérité : n'est-il pas vrai que, sous le rapport de la voirie, nous avons fait beaucoup plus et beaucoup mieux que vous ne pensiez ? Parmi ceux qui m'écoutent, quelques-uns ont peut-être manqué de confiance dans notre politique et dans l'exécution de cette politique. S'il est de ces gens ici, ils auront, j'en suis sûr, la même franchise et la même loyauté que le "Chronicle", qui avouait l'an dernier : "Lorsque le gouvernement introduisit sa politique de bons chemins, nous n'avions guère confiance dans le résultat qu'elle

“ pourrait produire.....Cependant, il
 “ faut bien admettre qu’une ère nouvelle s’est ouverte
 “ en matière de voirie pour notre province et que ses
 “ effets bienfaisants seront incalculables pour son ave-
 “ nir ”.

PLUS D'OEUVRES QUE DE PROMESSES

Je viens de vous prouver que nous avons scrupuleusement exécuté chacune des promesses que nous avons faites en 1905 au sujet de nos finances, de l’enseignement public, de la création d’écoles normales, d’écoles techniques et d’une école des hautes études commerciales, au sujet du traitement des instituteurs, de l’enseignement agricole, de l’encouragement à la colonisation, de la protection à l’ouvrier des usines et de l’amélioration de la voirie. Il me reste maintenant à vous démontrer que nous avons mené à bien beaucoup plus d’entreprises que nous n’en avons promises, pour le progrès et le développement de la province.

Vous avez sans doute connu et vous connaissez encore des gouvernements qui se font un devoir, pourrait-on dire, de ne pas accomplir une seule de leurs promesses ou qui ne font jamais de promesses pour n’avoir pas à les remplir.

Mais je reste convaincu, avec vous, qu’il y a bien peu de gouvernements qui se soient appliqués à remplir leurs promesses les unes après les autres et qui, en même temps, aient exécuté, sans les avoir jamais promises, des œuvres nombreuses et importantes dans l’intérêt public. Je ne sache pas qu’il y ait de la vantardise à le proclamer : c’est ce que nous avons fait et tel est le record du gouvernement qui vient devant vous pour être jugé.

1. L’annexion de l’Ungava.—Si vous vous en rappelez, nous n’avons pas fait de promesse au sujet de l’Ungava. Cependant, comme cette vaste péninsule est riche en forêts, en chutes d’eau, en poissons et en animaux à

fourrure et qu'elle est contigue au Québec, nous avons pensé qu'elle revenait de droit à notre province. Nous en avons réclamé l'annexion avec persévérance auprès des autorités fédérales et, après 5 années de négociations, nous avons finalement réussi à gagner notre point. En annexant l'Ungawa, officiellement désigné aujourd'hui sous le nom de Nouveau Québec, nous avons agrandi notre province de 225,000,000 d'acres et nous nous sommes assuré la possession d'un territoire qui, plus tôt que plus tard, sera exploité et d'où les générations nouvelles seront peut-être heureuses de tirer d'abondantes richesses.

2. Ponts en fer.—J'en appelle à votre souvenir : nous n'avions fait aucune promesse au sujet de la construction des ponts en fer. Cependant, dans une période de dix ans, de 1908 à 1918, nous avons dépensé, pour cette fin, une somme totale de \$1,650,000.00 qui a produit le magnifique résultat suivant :

Nombre de ponts construits au 30 juin 1918.....	490
Nombre de ponts en construction.....	46
Coût des ponts construits au 30 juin 1918.....	\$ 3,340,136.60
Coût des ponts en construction.....	622,461.00

3. Abolition des péages.—Notre programme ne faisait nullement mention des barrières de péages qui existaient sur un grand nombre de chemins et de ponts publics dans la province. Toutefois, depuis 1911, nous avons fait disparaître 22 ponts de péage et 42 chemins à barrières. Pour en arriver à cette fin, nous avons dû déboursier un montant de \$570,000.00.

4. Construction d'académies pour garçons.—Si nous nous étions engagés, en 1905, à encourager l'enseignement primaire, nous n'avons pas plus promis d'aider à la construction qu'au maintien d'académies pour gar-

çons. Cependant, de 1908 à 1918, nous avons payé près de \$575,000.00 aux municipalités scolaires pour les inciter à construire et à maintenir des académies pour garçons. Aujourd'hui, il n'y a pas un centre quelque peu important qui ne possède une telle académie et qui n'en soit fier. Laissez-moi ajouter que, grâce à nos subventions, pas moins de 130 académies ont été construites dans cette province au cours des dix dernières années.

5. Construction d'une école forestière.—Comme vous le savez, notre province possède des forêts très considérables qui constituent l'une de ses principales richesses. Le commerce de bois lui-même est un de nos commerces les plus importants. Et, cependant, nous n'avons pas d'école forestière ! Dans le cycle de notre enseignement, nous avons des universités pour former les hommes de profession, des collèges commerciaux pour nos commerçants, des écoles d'agriculture pour nos cultivateurs, des écoles spéciales pour nos techniciens et nos ingénieurs civils. Mais pour former des ingénieurs forestiers dont le besoin était si urgent, nous n'avons rien : pas un collège, pas une école. Bien que nous n'ayons fait aucune promesse à ce sujet, nous avons cru devoir combler cette lacune. La province possède maintenant, sous le patronage de la vieille université Laval de Québec, une école forestière bien aménagée qui est appelée à rendre et qui a déjà rendu des services très appréciables à la province. Le gouvernement accorde un subside annuel à cette école qui, disons-le en passant, est la première du genre dans le Dominion.

6. Création d'un service forestier.—Puisque nos forêts ont une telle importance pour la province, il était naturel de songer à créer un service forestier sous le contrôle du département des terres et forêts. A défaut de promesses, nous nous sommes laissé guider par l'intérêt public. Ce service possède, entre autres attributions, celles de surveiller le domaine forestier de la

Couronne contre les empiètements de tous genres, de contrôler l'exploitation des forêts affermées et de préparer les comptes pour les coupes de bois. Depuis que le service a été institué, le marchand de bois peu scrupuleux ne peut plus faire de ces coupes dont il semble bien qu'il ait été jadis coutumier en certaines régions et qui n'allaient pas sans compromettre la perpétuation des forêts. Maintenant, un ingénieur forestier est là qui le surveille, qui le contrôle et qui, aussi, l'aide de ses conseils éclairés lorsque l'occasion s'en présente.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que, dans certaines parties du pays, on a organisé un service forestier sur le modèle du nôtre. Tout n'est donc pas mauvais dans notre province puisque ces messieurs des provinces-sœurs daignent quelquefois suivre nos exemples !

7. Protection de la forêt contre le feu.—Un gouvernement qui crée une école forestière et un service forestier n'a pas le droit de négliger de protéger les forêts contre la menace des incendies. C'est ce que nous avons fait. Grâce à la politique de prévoyance que nous avons adoptée et qui a été rigoureusement appliquée par l'honorable M. Allard, il n'est pas exagéré d'affirmer que, depuis 10 ans, les feux de forêts ont diminué dans une proportion de 80% et l'on peut évaluer à des millions de piastres la valeur du bois épargné. Pour rendre plus effectif encore notre système de surveillance, nous étudions en ce moment la possibilité de mettre l'aéroplane à contribution. Il est fort possible que, dans un avenir rapproché, des aviateurs soient chargés de voir à protéger les forêts contre le feu.

8. Reboisement.—Un mot, en passant, à ce sujet. En établissant, il y a quelques années, une pépinière à Berthierville, c'était notre intention d'encourager le reboisement des terrains impropres à la culture. Nous n'y avons pas manqué. Notre pépinière contient près

de 4,000,000 de plants et, dans une seule année, elle en a fourni au-delà de 500,000 à certaines compagnies telles que la Laurentide, la Riordon Paper Mills, la Belgo Canadian, etc., etc.

9. Prohibition d'exporter le bois coupé sur les terres de la couronne.—En 1910, nous avons prohibé l'exportation du bois coupé sur les terres de la Couronne et, en 1914, l'exportation du bois coupé sur les terres données en subventions aux compagnies de chemins de fer. Les résultats de cette nouvelle politique ne furent pas longs à se faire sentir. La fabrication de la pulpe ou du papier dut être faite dans notre province et le nombre des usines a augmenté rapidement et considérablement.

Les statistiques s'arrêtent malheureusement à l'année 1917. Mais voulez-vous savoir le montant du capital qui était déjà engagé, il y a deux ans, dans l'industrie de la pulpe et du papier? \$83,000,000.00. Voulez-vous savoir la valeur que représentait, la même année, la production de cette industrie? \$43,000,000.00. Voulez-vous savoir le nombre de personnes qui travaillaient, à cette date, pour les différentes compagnies? 10,000 personnes. Vous intéresserait-il d'apprendre le montant des salaires qu'elles tiraient? \$8,500,000.00.

La province de Québec, à elle seule, compte maintenant 31 usines à pulpe mécanique et chimique et à papier. Relativement à la fabrication de la pulpe, elle est indiscutablement à la tête du pays et l'heure approche où elle deviendra sûrement le centre le plus important du monde entier pour la fabrication du papier.

Ici, encore, nous n'avons pas fait de promesses : ce qui ne nous a pas empêchés d'accomplir, sans tapage et sans réclame, cette importante réforme pour le développement de notre province.

10. Les barrages du St-Maurice et du St-François.—Nous avons pensé qu'il était urgent, au point de vue des destinées industrielles de la province, d'em-

magasiner l'eau de nos principales rivières afin d'en régulariser le débit, de diminuer le danger des inondations et, surtout, d'en accroître la puissance hydraulique. C'est dans ce but que nous avons construit les barrages du St-Maurice et du St-François. Le premier constitue indiscutablement le plus grand réservoir du monde et sa capacité est de quatre fois supérieure à celle du réservoir d'Assouan. Ces barrages serviront grandement les industries qui se sont établies sur les bords des rivières St-Maurice et St-François et qui se servent de la force hydraulique.

Le réservoir de La Loutre nous a coûté environ \$1,900,000.00. On a calculé que l'intérêt et le fonds d'amortissement, en tenant compte des dépenses initiales de l'entreprise, représenteraient une somme de \$100,000 par an. Or, les compagnies Shawinigan Water & Power, Laurentide et Brown Corporation se sont engagées à nous payer \$130,000 annuellement pendant une période de 40 ans. Tout en servant les intérêts généraux de la province, nous avons donc réalisé une des transactions les plus avantageuses qui soient. Ces revenus seront considérablement augmentés lorsque les nombreux pouvoirs, qui sont encore la propriété de la Couronne, sur cette rivière, seront exploités. Ai-je besoin d'ajouter que, même si nous eussions fait des promesses à cet égard, nous n'aurions pu agir et nous n'aurions certainement pas agi avec plus de circonspection, de méthode et d'à-propos.

11. Quelques autres réformes.—Je n'en finirais pas et j'abuserais de votre patience, s'il me fallait énumérer, même brièvement, toutes les réformes que nous avons accomplies et qui n'entraient pas dans le cadre de notre programme. Laissez-moi cependant vous rappeler que nous nous sommes activement occupés du régime des eaux courantes, que nous avons nommé, à la satisfaction générale, une commission des utilités publiques, que nous avons créé un bureau des statistiques, que nous nous sommes intéressés aux questions

d'hygiène, de tuberculose et de santé publique, que nous avons établi un département des affaires municipales, que nous sommes venus au secours des villages et des petites villes qui désiraient se pourvoir d'appareils pour combattre les incendies et que sais-je encore ?

Mais tout cela, c'est le passé, et le temps est maintenant venu de considérer les problèmes de l'heure présente et d'interroger l'avenir.

LA SITUATION ACTUELLE

On l'a déjà dit : il ne suffit pas d'avoir gagné la guerre, il faut maintenant gagner la paix. Cette phrase, toute paradoxale qu'elle puisse paraître, n'en contient pas moins une importante vérité. Elle signifie que l'heure de la collaboration militaire est finie et que, au contraire, l'heure de la concurrence économique va bientôt commencer. Dans la période de reconstruction que nous traversons actuellement, chaque pays va s'efforcer de panser ses plaies le plus vite possible, de s'adapter sans retard aux conditions nouvelles et de se mettre plus vite que ses voisins au travail fécond de la paix. Malheur à ceux qui se laisseront distancer par des concurrents plus habiles ou plus expéditifs qu'eux !

Notre province a le devoir de maintenir son rang dans la Confédération canadienne. Non seulement il ne faut pas qu'elle soit devancée par les provinces-sœurs, mais il importe qu'elle prenne elle-même les devants à tous les points de vue de l'activité économique.

Pour atteindre ce but, il faut que les pouvoirs publics, en collaboration avec toute la population, trouvent d'abord une solution aux problèmes qui se posent chez nous et qui sont un obstacle à une production plus abondante de nos richesses naturelles. Parmi ces problèmes, il en est un qui est particulièrement important et qui réclame une attention immédiate. Ce problème, né de l'industrialisme, a grandi avec les progrès de l'industrie. La guerre, enfin, l'a rendu plus aigu, en dépeuplant les campagnes tant au profit de l'armée

qu'au profit des fabriques de munitions. Aujourd'hui, il y a un déséquilibre évident entre la population rurale et la population urbaine. Et ce déséquilibre sera encore plus apparent qu'il ne l'est actuellement, le jour où tous nos braves soldats, abandonnant l'uniforme qu'ils ont si vaillamment porté sur les champs de bataille, reviendront à la vie civile. Il ne suffit plus de leur témoigner notre admiration. L'heure des ovations achève : ils ont acquis le droit que nous les aidions à se créer un foyer heureux. Il ne saurait être question de les abandonner à leur sort. Une patrie se déshonorerait en se montrant ingrate à l'égard de ceux qui se sont battus pour elle.

Il importe donc d'agir avant qu'il ne soit trop tard. A tous les bras inoccupés, il faut trouver des terres fertiles et, aux terres inoccupées, il faut donner des bras vigoureux. Bref, il faut rétablir l'équilibre. C'est une question d'intérêt national qui ne doit pas souffrir le moindre retard. Demain, nous serions peut-être impuissants à endiguer le courant : nos villes souffriraient de plus en plus d'engorgement et nos campagnes de désertion.

La terre est une de nos grandes richesses. Il convient de lui demander tous ses fruits. D'autant plus que, à l'heure actuelle, les produits agricoles ont un marché illimité. Or, comme nous avons une dette de guerre qui est très lourde, nous nous acquitterons de nos obligations nationales avec beaucoup plus de facilité si nous produisons ce dont le monde entier ne saurait se passer et qu'il réclame avec urgence. Est-il nécessaire d'ajouter que, en augmentant notre production agricole, nous contribuerions à diminuer, dans une certaine mesure, le coût des articles d'alimentation indispensables à la vie et, du même coup, nous apporterions un remède au malaise dont souffre la classe ouvrière et qui est sans doute la principale raison des grèves qui paralysent notre production industrielle.

AGRICULTURE ET COLONISATION

Il importe donc d'encourager tout spécialement la culture de nos terres défrichées et le défrichement de nos terres arables. Il faut créer sans retard un mouvement de retour vers la terre en aidant l'agriculture par de larges subventions et rendre la terre attrayante par tous les moyens à notre disposition.

Le cultivateur, le colon ou le soldat n'est pas un pur idéaliste de la vie des champs ou des forêts à défricher et à coloniser. Il est tout simplement un homme qui veut travailler, qui vient demander à la terre le pain dont il a besoin. C'est notre devoir de lui rendre cette tâche non seulement facile, mais agréable ; nous avons, en plus, le devoir de faire de l'agriculture une industrie qui ait sa grande entrée dans le commerce. Pour atteindre ces divers buts, entre autres moyens, la multiplication et l'amélioration des voies de communication s'imposent. Le développement des voies de communication augmente les relations commerciales, facilite les relations sociales, attache le cultivateur à la terre et rapproche le colon de l'église, de l'école, du médecin, du marchand et, dans tous les cas, l'empêche de vivre dans un isolement qui n'offre que des inconvénients.

Trop souvent, dans nos terres neuves, le colon s'est plaint du manque de chemins. Désormais, il faut qu'il ait toutes les routes dont il a besoin pour s'établir sur son lot dans les meilleures conditions possibles.

Nous avons l'intention de dépenser cinq millions pour aider l'œuvre de la colonisation. Toutes nos belles et fertiles régions seront pourvues de voies de communication pour l'avantage des fils de cultivateurs, des ouvriers de nos villes ainsi que des immigrants qui désireront se créer un avenir plein de promesses en se taillant un domaine agricole à même les terres de la Couronne. Nous verrons, j'en suis convaincu, depuis la Gaspésie jusqu'en Abitibi, se multiplier les nou-

velles paroisses à l'ombre des clochers de nos belles petites églises rurales.

LE TÉMISCAMINGUE ET SON CHEMIN DE FER

Parmi nos régions de colonisation qui, j'en conviens, offrent toutes de sérieux avantages, il en est une qui est particulièrement riche et intéressante. Ses terres à culture sont d'une admirable fertilité. Elle possède, en outre, de belles et de grandes forêts, ainsi que des gisements miniers qui ne sont pas sans importance. Elle est située sur un vaste plateau, d'une grande salubrité, à la même latitude que Québec. J'ai nommé le Témiscamingue.

Malheureusement, cette magnifique région est isolée du reste de la province. Elle n'a pas l'avantage d'être en relation directe et rapide avec nos principaux centres au moyen d'une voie ferrée. Cet isolement a été jusqu'ici un obstacle à son développement. Sa population n'est que de 10,000 âmes alors qu'elle pourrait faire vivre, dans l'aisance et dans la satisfaction, des milliers et des milliers de personnes.

A plusieurs reprises déjà, nous nous sommes abouchés avec les compagnies de chemins de fer pour les inciter à étendre leur réseau jusqu'au cœur même de cette vallée. Nous étions disposés à faire l'impossible pour les convaincre. Nous leur avons offert d'importants subsides. Mais nos démarches sont restées sans résultats. Nous avons l'intention de reprendre sans retard le cours de ces négociations et, si les compagnies persistent dans leur refus, nous construirons nous-même ce chemin de fer.

Le Pacifique Canadien possède déjà un embranchement qui s'étend depuis Mattawa, situé au sud du Témiscamingue, jusqu'à Kipawa, soit une distance d'environ 48 milles vers le nord. Il reste maintenant à établir une ligne qui partirait de Kipawa et qui irait jusqu'au Lac des Quinze en passant par les cantons Tabaret, Mazenod, Fabre, Duhamel, Guigues, Laver-

lochère et Baby, soit une distance d'à peu près 75 milles.

Il est facile de comprendre les avantages considérables qu'un tel chemin de fer offrirait à cette partie du Témiscamingue qui est déjà en culture. Cependant, il ne faut pas oublier qu'il ouvrirait en même temps à la colonisation, sur son parcours, un nouveau territoire de 4 à 5 fois aussi vaste que celui qui est présentement habité. Ce n'est pas tout. Au point terminal, à ce Lac des Quinze dont je viens de parler, une navigation facile relie le Témiscamingue à l'Abitibi et pourrait faciliter le peuplement des cantons Latulippe, Brodeur, Devlin, Delbreuil, Beauneville et Villars.

C'est donc toute une province que nous pourrions coloniser le jour où ce chemin de fer pénétrera dans cette région. Or, je le répète, ce chemin de fer qui amènerait à Montréal et dans tout Québec le trafic de cet immense grenier, nous le construirons nous-mêmes si nous ne pouvons pas nous entendre avec une compagnie qui se chargera de le construire sans plus de retard.

VOIRIE

Et, puisque j'en suis à parler de voies de communication, permettez-moi de vous rappeler que nous avons déboursé, pour l'amélioration de notre voirie, la somme de 20 millions que le peuple nous avait autorisés à dépenser lors des élections de 1912. Avec ces 20 millions, nous avons construit, sans compter ce que les municipalités ont fait pour leur part, les routes Edouard VII, Montréal-Québec, Lévis-Jackman, Sherbrooke-Derby-Line, Chambly et Valcartier, et sont actuellement en construction les routes Trois-Rivières-Grand'Mère, Sherbrooke-Beauceville, Sherbrooke-Beauce-Jonction via Thetford, Papineauville-Chénéville, Chicoutimi-Roberval, Montréal-Pointe-Fortune-Lafayette. Il y a encore une trentaine de routes projetées—il serait trop long de vous les énumérer—et dont la construction s'impose pour le développement de la province.

Nous vous demandons de nouveau de nous autoriser à dépenser l'argent qu'il faudra pour mener notre œuvre à bien. Vous nous donnerez votre réponse le 23 juin.

Je récapitule : les conditions actuelles nous font un devoir d'encourager très largement l'agriculture, de nous préparer à recevoir les flots d'immigrants qui tantôt vont déferler sur nos rives, de favoriser spécialement le peuplement des terres neuves, de construire tous les chemins nécessaires pour donner un grand élan à l'œuvre de colonisation, d'amener un chemin de fer jusqu'au cœur du Témiscamingue, de continuer vigoureusement l'amélioration de notre voirie rurale et de donner de l'ouvrage à nos travailleurs.

INSTRUCTION

Mais il y a autre chose à faire encore. L'instruction est un des facteurs les plus efficaces pour assurer la prospérité d'un état. Il n'y a pas que la force physique qui compte de nos jours. Les muscles ont une puissance infiniment plus limitée que celle de l'intelligence. L'intelligence, mais c'est elle qui ordonne, qui organise, qui développe et qui crée. Un cultivateur instruit vaut deux et même plusieurs cultivateurs. Il en est de même de l'artisan, du commerçant et de l'industriel.

Dans l'état présent de notre société, avec tous les besoins qui nous pressent et tous les travaux qui appellent les compétences, il ne faut pas qu'il se perde un seul talent. Il disait vrai le penseur qui écrivait : "Toutes les fois qu'on néglige une intelligence, on vole le pays peut-être d'un trésor". Nous voulons ajouter à tout ce que nous avons fait pour la grande cause de l'éducation et, spécialement, faire en sorte que les parents de chaque enfant puissent le diriger vers l'école professionnelle où l'on pourra mettre en valeur ses qualités et ses aptitudes naturelles.

La classe ouvrière n'ignore pas ce que nous avons fait jusqu'ici pour le développement de l'enseignement tech-

n'ique. Mais nous n'en resterons pas là. Nous fonderons de nouvelles écoles dans tous les centres industriels où nous croyons pouvoir obtenir des résultats.

Bref, universités, collèges, écoles d'agriculture, écoles techniques, école forestière, écoles commerciales, notre concours le plus dévoué est assuré à toutes et à chacune de ces institutions, sur lesquelles nous comptons pour nous aider à mettre notre bonne vieille province au premier rang des provinces canadiennes.

L'INDUSTRIE

Nous voulons donner un nouvel essor au développement de l'industrie pour le bien et la prospérité du travailleur.

Il n'y a pas de pays au monde qui se prête plus avantageusement à l'industrie que la province de Québec. Nous avons pour nous la matière première en abondance, nous avons l'énergie électrique à profusion, nous avons un climat qui, pour le rendement de l'ouvrier, ne saurait se comparer au climat des pays chauds, nous avons une population industrielle et laborieuse, nous avons des voies de communication de plus en plus nombreuses tant sur terre que par eau, nous avons l'incalculable avantage de posséder, à plusieurs centaines de milles à l'intérieur des terres, des ports de mer aussi importants et aussi faciles d'accès que ceux de Québec, de Trois-Rivières et de Montréal. Voilà, brièvement, le bilan de nos richesses. Or, le temps est venu d'en tirer tout le parti possible. L'utilisation des unes doit nécessairement conduire à l'exploitation des autres et toutes doivent servir aux mêmes fins. A l'instar du bon serviteur de l'Evangile, nous devons faire profiter le trésor que Dieu nous a donné. L'intérêt de la province nous commande de ne pas l'enfouir sous terre pour le mieux conserver. L'heure est plus propice que jamais au développement rationnel de ces ressources.

L'Europe, après avoir été particulièrement sous le fer et sous le feu pendant 4 ans, aura des besoins illimités. D'un autre côté, les banques canadiennes ont deux milliards en dépôt. Les banques américaines regorgent également ; elles ont des valeurs qui s'élèvent à plusieurs milliards et qu'elles cherchent à placer avantageusement.

Ajoutons que notre province s'est sagement tenue à l'écart des agitations socialistes ; qu'elle a su traverser la guerre et la crise sans avoir recours au moratorium ; que ses affaires publiques ont été conduites avec prudence et économie ; que sa dette est une des moins lourdes qui soient, et vous aurez là l'ensemble des raisons que nous entendons faire valoir auprès des capitalistes pour les inciter à placer leurs millions chez nous pour agrandir et développer nos industries existantes et en créer de nouvelles. Ils y trouveront sûrement leur profit et toute notre population y trouvera également le sien.

Voici l'heure de profiter du bon crédit dont jouit notre province pour en faire le marché le plus important de pulpe et de papier du monde entier. En effet, cette industrie requiert deux choses : 1. *Des ressources forestières considérables* Or, nous possédons plus de la moitié du bois à papier qu'il y a dans l'est du Canada, près de 300,000,000 de cordes. Nous avons donc un approvisionnement suffisant pour de longues années, un approvisionnement presque illimité. 2. *Une énergie à bon marché et en quantité considérable.* Seule, la force hydraulique remplit ces deux conditions ; or, nous sommes millionnaires en forces hydrauliques. Les statistiques fédérales nous attribuent un total de six millions de chevaux-vapeur, soit le tiers des forces hydrauliques du Canada.

Notre province a été la première à marier la richesse forestière du bassin d'un cours d'eau avec la chute ou les forces hydrauliques qui s'y trouvent, offrant ainsi une combinaison idéale pour cette industrie. Comme

nous avons encore 80,000.000 d'acres de forêts non affermées et plus de 5,000,000 de chevaux-vapeur non utilisés, nous pouvons dire que nous sommes dans une position exceptionnelle pour rencontrer les desiderata de cette industrie.

Les usines actuellement en existence sont réparties dans les villes suivantes : Shawinigan-Falls, Comptonville, East-Angus, La Tuque, Windsor-Mills, Hull, Chicoutimi, Val-Jalbert, Chandler, Donnacona, Kingssey-Falls, Clarke-City, Pont-Rouge, Lac-Mégantic, Grand'Mère, Malbaie, Buckingham, Jonquières, Fraserville, St-Raymond, Cap-de-la-Madeleine, Trois-Rivières, St-Jérôme. La population de ces différents centres a triplé depuis l'établissement de ces usines à pulpe et à papier et l'évaluation de la propriété foncière de ces villes atteint le chiffre de \$85,118,000.00.

Si le peuple nous continue sa confiance, nous voulons multiplier, sur le territoire de notre province, le nombre de ces centres industriels qui répandent le progrès et la richesse.

C'est vers ce but que nous dirigeons nos efforts, c'est l'idéal que nous poursuivons et c'est le résultat que nous voulons obtenir.

Certes, nous n'avons pas l'illusion de croire que nous sommes tout puissants et qu'il nous suffit de vouloir une chose pour la réaliser. Nous avons besoin du concours de tous, des riches comme des pauvres, des patrons comme des ouvriers, des Canadiens de langue anglaise comme des Canadiens de langue française. Avec l'appui de toutes les bonnes volontés, avec les bras robustes de ceux-ci, les cerveaux lucides de ceux-là, avec les capitaux des uns et l'expérience des autres, nous espérons, nous avons la certitude que la bonne vieille province de Québec occupera bientôt le seul rang qui lui convienne dans la Confédération : le premier.

Le jour où nous aurons atteint ce résultat, le parti que j'ai l'honneur de représenter, auquel vous vous flattez vous-mêmes d'appartenir et qui s'est tellement

identifié avec la province que leurs intérêts se confondent, ce jour-là, le parti libéral aura écrit un des plus beaux, un des plus intéressants et un des plus mémorables chapitres de son histoire.

A cette œuvre, tous les bons citoyens de la cité de Québec et de la province toute entière ne manqueront pas de collaborer intelligemment et, le 23 juin au soir, nous fêterons l'appui généreux qu'ils nous auront donné en élisant, par de fortes majorités, les candidats populaires qui se réclament de l'idée libérale et qui se présentent sous l'égide de notre parti.



